### INTRODUCTION GENERALE

AU PROJET D’ACCUEIL

Le métier d’accueil d’enfants est spécifiquement complexe. Cette fonction d’accueillir au quotidien l’enfant de l’autre se distingue fondamentalement du rôle des parents car nul ne peut remplacer ces derniers. Cela implique la valorisation du lien qui unit l’enfant à ses parents mais aussi la reconnaissance d’un autre lien noué par l’enfant et le professionnel.

On se demanderait alors comment intervenir dans l’éducation et dans les soins donnés à l’enfant. C’est-à-dire, comment réexaminer, développer, renforcer ou modifier la routine et les habitudes que l’enfant vit auprès des personnes chères à qui il est attaché. C’est à cette tâche complexe et délicatement vaste, à laquelle un milieu d’accueil comme la crèche « *les Quatre Saisons*» est confronté. En effet, en accueillant l’enfant, nous participons à la construction de l’enfant qu’il est, mais également, à l’adulte qu’il deviendra.

Pour *les* *Quatre Saisons,* accueillir un enfant signifie le recevoir favorablement, l’admettre, et l’accompagner en terme d’attention et de respect. L’intervention éducative se réalisera en aménageant la situation d’accueil de façon qu’elle soit profitable à l’enfant. Dans cette optique, la crèche les *Quatre Saisons* se conçoit en milieu où l’enfant peut vivre sa vie d’enfant mais également comme un milieu de travail convivial pour l’équipe éducative**.**

Ainsi, nous travaillons pour un accueil humanisé de personnes en devenir avec des travailleurs (ses) conscient(e)s d’assumer un métier à haute responsabilité qui engage à la fois leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être.

Nous œuvrons pour un métier qui nécessite une présence de qualité aux enfants ainsi qu’une écoute attentive des parents.

CHAPITE 1

LIGNES DIRECTRICES DU PROJET EDUCATIF

Nous concevons un projet éducatif (pédagogique) comme un ensemble d’idées et de valeurs fortes, sur lesquelles, nous nous appuyons pour déterminer le style d’être, de faire et de devenir avec l’enfant au sein de notre milieu d’accueil.

Le projet *les Quatre Saisons* est effectivement la base d’un accueil de qualité qui définit les objectifs généraux et opérationnels du travail avec les enfants, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Il établit un lien entre les connaissances théoriques et pratiques. De ce fait, il est un instrument de convergence entre tous les protagonistes du projet. Convergence qui amène l’équipe pluridisciplinaire (direction, puéricultrices, personnel administratif, service médico-social, psychopédagogues, psychologues, psychomotriciens, service de l’intendance, etc.) à travailler ensemble autour des valeurs, principes et actions élaborés et décidés collectivement.

C’est un ensemble de réflexions, de choix éducatifs, de recherches servant de cadre de référence au travail pour tous les membres de notre équipe ainsi que pour les intervenants extérieurs.

Il faut néanmoins noter que ce projet évolue dans le temps selon les expériences, les observations, les formations continues suivies par le personnel, les problèmes rencontrés, les analyses des moyens mis œuvre, etc.

Ce projet n’est pas donc figé ou rigide, ni un programme à suivre mécaniquement. En réalité, il est à tout moment réactualisé par l’ensemble de l’équipe.

**A. Eléments physiques, psychologiques et affectifs apportés aux enfants**

--------------------------------------------------------------------------------------------

Dans tous les cas ces éléments s’articulent sur trois fonctions spécifiques à la profession d’accueil de la petite enfance :

* Une fonction maternante qui concerne l’importance accordée à la continuité, à la permanence des liens construits par l’enfant ainsi qu’aux conditions nécessaires à leur maintien ;
* Une fonction observante qui permet de connaître chaque enfant pour adapter l’action du milieu d’accueil à ses spécificités ;
* Une fonction référente dans laquelle le professionnel devient une personne de confiance pour l’enfant.

Mais ces fonctions tournent autour des missions suivantes :

* Une mission sociale qui permet aux parents de suivre des formations professionnelles ou de progresser dans leurs parcours d’insertion socioprofessionnelle ou encore, pour les parents qui travaillent, d’exercer sereinement leurs activités professionnelles ;
* Une mission éducative qui permet à l’enfant d’être autonome, de vivre, de créer, de favoriser un bien-être au sein du groupe et de développer son intelligence et sa créativité ;
* Une mission de soutien à la parentalité qui vise à se placer aux côtés des parents, les épauler dans leur mission éducative. Pour ce faire, la crèche *les Quatre Saisons* a la volonté de valider et valoriser la responsabilité et autorité parentale.
1. Eléments physiques

Nous considérons avec un grand intérêt les besoins primaires de l’enfant. Une des valeurs essentielles portée par la crèche *les Quatre Saisons,* est de respecter le développement et le rythme de l’enfant tout veillant à sa sécurité dans toutes ses pratiques.

Ainsi les moments de soins et de satisfaction des besoins corporels constituent des occasions permettant à l’enfant de découvrir sa personnalité et son corps grâce à la relation avec l’adulte.

Ces moments demandent donc à l’adulte une grande disponibilité qui se traduit par une présence et une écoute attentive, ainsi que par une attitude bienveillante, empathique à l’égard de l’enfant.

Le sommeil, l’alimentation, la chaleur, l’hygiène, l’apprentissage de la propreté, … tels sont alors des éléments indispensables auxquels nous attachons une grande importance en vue de favoriser un épanouissement des enfants.

1. Eléments psychologiques

La crèche *les Quatre Saisons* constitue son équipe éducative en fonction de ses savoir, savoir-faire et savoir être. Il est question d’une équipe qualifiée, capable de repérer et reconnaître les différents stades de développement de l’enfant.

Pour connaître des besoins psychologiques de l’enfant, l’adulte doit être en mesure de l’observer et de lui donner une réponse appropriée à sa demande et à ses capacités.

Pendant les moments de repas, de change ou de jeux par exemple, l’adulte s’efforce de repérer des changements de l’enfant et de contribuer à son développement en établissant une relation psychologique référentielle. Mais cette relation n’est assurée que s’il existe une relation de confiance entre l’équipe éducative et les parents. Cette confiance s’affirme dans le respect et la considération des parents.

1. Eléments affectifs (développement harmonieux)

La crèche *les Quatre Saisons* considère l’enfant comme une personne qui se construit à tous les niveaux (psychomoteur, social, cognitif, affectif…) dans les relations avec les autres enfants, ses parents et l’adulte qui participe activement à son éducation. Ce dernier, comme l’enfant, est curieux, chercheur et explorateur. Il doit s’investir énormément dans l’affection et les sentiments émotionnels.

Cependant les relations continues ne s’établissent que si l’enfant est sécurisé au niveau affectif, ce qui explique la nécessité d’un adulte auquel l’enfant se réfère. Mais cet adulte de référence ne se substitue pas aux parents : c’est une tierce personne qui participe à la construction de l’enfant, un professionnel qualifié qui ne bloque pas le questionnement de l’enfant mais qui favorise des liens entre les différentes découvertes et offre à l’enfant un éventail de stimulations et de relations propices à son épanouissement.

Il s’agit en fait d’une relation forte et significative de l’enfant avec le professionnel qui est chargé de continuer son éducation. Cette relation véritable et vitale pose des bases de sécurité de l’enfant afin qu’il évolue harmonieusement en étant disponible au monde, en le découvrant et en créant des liens.

1. Cas particulier de l’apprentissage de la propreté

L'acquisition de la propreté est liée à la maîtrise de la marche, à celle des sphincters et se met en place quand l'enfant est prêt et le décide.

Comme pour toutes les acquisitions, l'enfant va suivre son propre rythme. C'est lui qui décide d'être propre. On ne forcera jamais un enfant à aller sur le pot ou sur les toilettes, cela se fera à sa demande ou suite à une proposition de l'adulte au moment du change. Il n'y a pas d'heure fixe pour les changes, ni pour les toilettes.

Le phénomène de groupe à la crèche suffira à inciter l'enfant quand il se sentira prêt à expérimenter cet apprentissage.

Si un enfant fait pipi ou caca dans sa culotte, il ne sera jamais réprimandé pour cela. Pour un enfant devenu propre, un échange privilégié (comme lors du change) est maintenu.

Le respect du corps de l'enfant est important : il est toujours prévenu des soins qui lui sont donnés (change, prise de température, mise d'un suppositoire, …).

**B. Le projet éducatif**

---------------------------------------------------------------------------------------------------

1. Introduction

‘‘ Les besoins de l’enfant dépassent la seule nécessité de surveillance de l’enfant durant les périodes d’indisponibilité des personnes qui le confient et concernent particulièrement son développement physique, psychologique et social ’’.

Arrêté du Gouvernement de la communauté française du 17 décembre 2003 fixant le code de qualité.

La crèche *les Quatre Saisons* accueille des enfants de 0 mois à 3 ans. Elle est agréée pour 36 places. Elle pourra demander un élargissement à 42 enfants puisque les surfaces des espaces de vie des enfants remplissent les normes de l’ONE.

A tout moment, le travail de l’équipe éducative a pour objectif de concourir au développement harmonieux de chaque enfant dans ses particularités en tenant compte de son développement, ses rythmes, ses goûts et ses choix.

Afin d’assurer aux enfants les acquisitions essentielles et préserver un accueil de qualité, nous nous fixons des objectifs suivants :

* assurer au quotidien les conditions de bien-être et de vie saine pour les enfants ;
* promouvoir la confiance en soi et l’autonomie de tous les enfants ;
* veiller à la socialisation des enfants dans une perspective de solidarité, coopération et respect.

L’ONE a d’ailleurs élaboré un guide d’accompagnement du code de qualité sous forme de repères. Dans la partie qui suit, nous nous baserons sur des recommandations de l’ONE pour cerner notre projet éducatif.

1. A la rencontre des familles

Il s’agit des moyens mis en œuvre pour préparer la séparation et optimiser l’entrée de l’enfant en milieu d’accueil.

* 1. **Préparation du premier accueil**

Lors de l’inscription de l’enfant, nous pratiquons une écoute active des parents en saisissant bien leurs attentes et inquiétudes. C’est l’occasion pour la famille de se présenter et de communiquer les informations. Nous devons leur fournir des réponses claires et les inviter à adhérer à notre projet éducatif.

La visite des locaux est organisée avec les parents ainsi que la présentation des membres de l’équipe éducative.

* 1. **Consolidation d’une relation de confiance avec les parents**

Les parents, en nous confiant leur petit, nous livrent une part de leur intimité, de leur monde privé et secret. Ils sont confrontés au regard des autres sur leur enfant et sur leur mode de faire ainsi que sur la conception de son éducation ; ce regard est quelque fois critique, pas toujours bienveillant. Il nous incombe en priorité d’établir un dialogue bienveillant avec les parents et respecter leur vie privée.

Tous les matins, nous faisons en sorte d’accueillir favorablement les parents. Nous leurs demandons comment l’enfant a passé la soirée et la nuit, afin d’adapter nos actions envers lui. De même, chaque soir, nous expliquons aux parents comment leur enfant a vécu sa journée dans notre crèche.

Des rencontres professionnelles avec les parents sont également organisées pour discuter des choix éducatifs et expliciter les fondements et/ou demandes des parents dans le souci commun du bien-être des enfants (échanges verbaux de ce que l’enfant vit en collectivité).

Des entretiens informels et/ou organisés sont aussi offerts en fonction des nécessités des uns et des autres.

* 1. **Au sujet du secret professionnel**

Confiance et secret sont des conditions sine qua non de sécurité collective et deviennent par-là indispensables d’une prestation d’intérêt multilatéral.

Les professionnels de notre crèche veillent à garantir et offrir le respect de ce qui est confié dans la relation avec la famille de l’enfant ou toute autre information à laquelle ils auraient accès.

Dans le cas d’une suspicion de maltraitance et après l’avoir signalé au médecin de la consultation de l’ONE, nous pourrons parler de nos inquiétudes à l’un des organismes spécialisés et habilités par la Communauté française à traiter les questions de maltraitance, tels que :

* SOS-enfants
* Le Service d’Aide à la Jeunesse
* Le service jeunesse de la police
* Etc.
	1. **Les moyens mis en œuvre pour faciliter la communication**

La séparation parents-enfant n’est pas seulement prise en compte lors du premier accueil, mais aussi tout au long du séjour à la crèche. Les séparations et retrouvailles vécues par l’ensemble des acteurs (enfant, parents, professionnels) doivent centrer l’intérêt sur la sécurité psychoaffective de l’enfant.

Nous mettons alors en place un dispositif réfléchi qui accompagne les passages d’un lieu de vie à l’autre. Il s’agit des rituels mis en place par la crèche entre autres :

* cahiers de communication
* cahiers de liaison entre professionnels
* feuilles des routines
* panneaux d’information à destination des parents et du personnel
* carnets de suivi individuel
* motifs de bricolage réalisés par l’enfant
* photos des enfants, et de leurs puéricultrices, à l’entrée des sections
* murs des familles dans les sections
* photos affichées représentant les activités des enfants
* organisation des fêtes d’anniversaires et de départs des enfants avec leurs familles
* transmission d’un cahier souvenir au moment du départ de l’enfant
* assemblée du matin pour se dire bonjour
* etc.
1. A la rencontre des enfants

La devise de la crèche *les Quatre Saisons* est de *mettre l’enfant au centre de l’organisation de notre milieu d’accueil. C’est lui qui nous guide dans notre travail et dans la logique de notre réflexion.* Nous devons alors mettre en place les conditions pour que l’enfant comprenne qu’il est reconnu, soutenu et pris en compte.

* 1. **Intégration progressive de l’enfant (familiarisation)**

Une fois l’inscription définitive confirmée, le travailleur médico-social fixe un rendez-vous avec le(s) parent(s) en vue d’une rencontre avec l’éventuelle future puéricultrice de référence de l’enfant. Au cours de cette réunion, le travailleur médico-social (ré)-expliquera le projet d’accueil, les obligations et des devoirs contenus dans le règlement d’ordre intérieur du milieu d’accueil et les autres modalités d’accueil. Ce moment constitue également une occasion pour le parent d’obtenir des réponses aux questions qu’il se pose. A la fin de l’entretien, le parent, accompagné de l’enfant si celui-ci est présent, pourra (re)visiter la crèche et être présenté officiellement à l’équipe.

La période de familiarisation est une approche pour l’enfant d’un milieu d’accueil inconnu. C’est un moment essentiel pour permettre à l’enfant de faire connaissance avec la crèche (organisation du temps et des lieux), les autres enfants et l’équipe. Il sera question pour l’enfant de s’appuyer sur sa base de sécurité (ses parents), donc de ce qu’il connaît, pour affronter ce qu’il ne connaît pas : le milieu d’accueil, les professionnel(les), les autres enfants, les nouveaux bruits, les nouveaux sons, les nouvelles odeurs, etc.

Les parents, étant attentifs aux signaux et aux besoins de l’enfant, constituent principalement les personnes qui doivent introduire l’enfant dans le milieu d’accueil. Ils doivent venir plusieurs jours pour l’aider à construire de nouveaux repères qui contribueront à édifier et développer des relations stables, fiables et chaleureuses avec les personnes qui l’accueilleront.

Progressivement les parents, en faisant connaissance du milieu d’accueil, parlent de l’enfant aux professionnel(le)s, le leur présentent, l’introduisent dans des groupes d’autres enfants pour faire connaissance et pour jouer, donnent des informations à l’équipe concernant les rituels de l’enfant : habitude d’endormissement, heures des repas et repos, régimes et allergies alimentaires, rythmes de vie, préférences, etc.

Dans le contexte d’assurance d’une familiarisation réussie, le parent est invité à réaliser, en présence de la référente de l’enfant, les soins de base : change, repas, mise au lit, etc.).

Les professionnel(les) principalement sa puéricultrice de référence, de manière complémentaire, présente(nt) et nomme(nt) les enfants de la section au nouveau venu.

La familiarisation se fait en général sur une période de deux semaines mais par nécessité elle peut être prolongée.

La familiarisation peut cependant, exceptionnellement, se dérouler sur une semaine en cas de force majeure.

Une certaine rigidité est instaurée pour que cette période se passe le mieux possible : heure d’arrivée, heure de départ par exemple, respect du schéma de familiarisation, etc. Cependant, le déroulement de la familiarisation est fixé par l’enfant lui-même qui peut se familiariser plus ou moins rapidement selon son âge, son état d’esprit, son autonomie ou sa facilité à se séparer des parents.

Si l’enfant a un ou des objets favoris qui le sécurisent, il serait souhaitable d’en apporter.

* 1. **Vie en milieu d’accueil**

L’équipe de la crèche *les Quatre Saisons* s’attache à rassurer les parents et à les informer tout en mettant ses connaissances et son savoir-faire au service des enfants.

Nous appliquons les principes d’action suivants :

* favoriser l’activité autonome de l’enfant ;
* aménager l’espace de vie des enfants pour qu’ils exercent en toute liberté et en toute sécurité leurs capacités et leurs compétences ;
* détecter les signaux de faim, de sommeil et de douleur de l’enfant
* rendre l’enfant acteur dans tous les moments et les situations qui le concernent ;
* expliciter les pratiques et donner des repères aux enfants ;
* permettre aux enfants de vivre ensemble en respectant les différences ;
* expliciter les modalités de fonctionnement au sein du groupe d’enfants et au sein du milieu d’accueil ;
* manifester à chaque enfant l’attention qui lui est due ;
* assurer la continuité des relations entre les professionnels et les enfants ;
* tenir compte du développement de chaque enfant et respecter son rythme de vie ;
* etc.
	1. **Aménagement de l’espace**

Le personnel de la crèche *les Quatre Saisons* aménage l’environnement de manière à assurer beaucoup de liberté et de mouvements. C’est pourquoi nous choisissons du matériel diversifié et en bon état, du matériel sécurisé qui permet de respecter les positions motrices que l’enfant maîtrise sans le restreindre dans ses mouvements.

L’espace est ajusté de façon à limiter au maximum le nombre des interdits.

L’espace extérieur est aussi aménagé de manière à ce que les enfants puissent aussi souvent que possible, y mener des activités diversifiées.

L’aménagement garantit en outre un contact visuel entre adulte et enfant.

* 1. **Au sujet de l’autonomie**

Comme nous l’avons dit plus haut, à la crèche *les Quatre Saisons,* favoriser l’autonomie de l’enfant est un objectif crucial. Notre équipe éducative s’applique à ne pas faire à la place de l’enfant mais elle doit être près de lui. Cela se réalise évidemment dans le respect et l’adaptation au regard des contraintes de la collectivité par exemple le temps, le nombre d’enfants, la construction de la personnalité, les rôles…

L’autonomie n’est pas pour autant synonyme d’anarchie, puisque l’enfant devient autonome au sein d’un groupe et d’une communauté qui possède des codes et des limites.

Il s’agit de le soutenir et le mettre en confiance dans plusieurs domaines (motricité, langage, communication, propreté, habillage, repas, constructions, chants…)

L’autonomie n’est alors atteinte que si l’espace est aménagé de manière à permettre aux enfants d’exercer leurs potentialités sur le plan sensoriel et moteur. L’espace de la crèche permet des activités en petits groupes, plus favorables à l’apprentissage de l’autonomie.

Pour mieux contribuer à l’autonomie de l’enfant l’équipe éducative se doit de :

* être attentif aux initiatives de l’enfant ;
* favoriser l’exploration libre : l’adulte organise le matériel autour de l’enfant pour qu’il fasse un maximum d’expérience par lui-même et à son rythme. Cela ne veut pas dire laisser l’enfant seul mais être présent de manière encourageante ;
* faire preuve de patience pour éviter d’intervenir trop vite dans l’activité de l’enfant puisque l’enfant apprend mieux ce qu’il expérimente par lui-même.
* ne pas faire à la place de l’enfant même s’il a l’air en difficulté, en l’encourageant à chercher la solution par lui-même et cela dans la limite de ses capacités.
1. Soutien à l’activité professionnelle

Le personnel de la crèche *les Quatre Saisons* est garant de l’accueil de qualité. Comment alors s’occuper des enfants qui ne sont pas les siens ? Comment leur donner de la chaleur, du réconfort, du soutien ?

Tous les efforts sont ménagés pour stimuler et encourager le personnel et développer un climat social.

Le principe est que l’équipe ne peut pas donner de l’équilibre aux enfants alors qu’elle-même est en déséquilibre.

* 1. **Aménagement des conditions assurant une qualité de vie professionnelle**

La qualité de vie des professionnels retentit sur celle des enfants. La crèche *les Quatre Saisons* ménage des conditions favorables de travail envers tout le personnel y compris les personnes d’intendance, d’entretien, de liaison et technique pour un travail gratifiant et efficace.

La direction gère l’équipe en assurant à la fois le respect des personnes, la sécurité de l’emploi, la qualité des pratiques et les bonnes conditions de travail.

C’est dans ce cadre que nous avons aménagé un local réservé au personnel et aux stagiaires permettant l’échange et le repos.

Nous prévoyons dans l’organisation du travail des modalités (temps, récupérations, …) de concertation d’équipe et de formations.

* 1. **Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet éducatif**

Ce qui permet de mieux définir la position professionnelle c’est d’abord et avant tout le cadre c’est-à-dire les balises que donne un projet éducatif clair et évolutif dans un environnement professionnel.

La crèche *les Quatre Saisons* contribue à la définition de la position professionnelle à travers :

* la prise de conscience par le professionnel de l’enfance de la différence entre ses valeurs, ses points de repères personnels et les valeurs définies en commun dans le projet éducatif (il faut pour cela qu’elles soient débattues, explicitées et évaluées).
* l’instauration d’un dialogue, d’un espace de réflexion des pratiques, y compris celles qui semblent évidentes et naturelles où la confrontation des points de vue se fait à partir des expériences, des connaissances et des pratiques pour améliorer l’accueil des enfants.
* l’instauration d’un espace de parole où ce qui se ressent, se vit dans l’émotion, peut être dit et entendu : les lieux de parole (réunions d’équipe, réunions de travail avec des collègues) permettent d’enrichir les observations et contribuent à l’expression des étonnements et des désaccords.
	1. **Soutien d’un processus de formation continuée**

***« Le problème majeur de l’éducation réside dans la nécessaire et perpétuelle rééducation de l’éducateur » (*Krishnamurti)**

Accueillir des enfants nécessite des compétences professionnelles spécifiques. Un autre objectif crucial consiste aussi en l’amélioration de la qualité d’accueil. Cela se réalise grâce à une politique de développement des compétences professionnelles.

Dans cette optique, nous organisons au moins trois journées pédagogiques par an.

Lors ces journées, des formateurs qualifiés et compétents, en matière d’accueil et éducation, sont invités à accompagner l’équipe. Les thèmes des formations sont choisis par l’équipe elle-même, en fonction de ses besoins, intérêts et questionnements.

Nous ne visons pas ici un cours ex-cathedra mais une rencontre où expert(s) et professionnels interagissent.

Nous organisons également un partenariat pour une supervision d’équipe lors de situations délicates.

Nous envoyons aussi des membres de l’équipe suivre des formations continuées organisées par des centres agréés par l’ONE.

* 1. **Accueil des stagiaires**

Il est de notre responsabilité de mettre en place les conditions qui garantissent aux enfants une qualité d’accueil et aux stagiaires un apprentissage adapté à leur statut.

Pour ce faire, la crèche *les Quatre Saisons* donne à chaque stagiaire les moyens d’être autonome. En effet, elle l’intègre professionnellement dans le groupe, elle l’informe et est à son écoute surtout en début d’apprentissage.

De cette façon, la crèche*,* en collaboration avec l’organisme de formation du stagiaire, met tout en œuvre pour que celui-ci parvienne à son niveau de responsabilité. Ainsi, nous veillons à la cohérence des pratiques mises en œuvre par les stagiaires par rapport à celles avancées par l’équipe de la crèche (points de repère pour l’enfant) tout en respectant notre projet d’accueil.

Cependant le stagiaire ne sert pas à compenser des carences et/ou des absences de personnel et dans la mesure du possible il n’est laissé seul avec les enfants.

Le personnel chargé du suivi des stagiaires présente ces derniers aux autres membres de l’équipe et explique la raison de leur présence aux parents.

1. Diverses activités pratiquées à la crèche *les Quatre Saisons*

La crèche *les Quatre Saisons* met en œuvre des moyens pour réaliser des activités en vue d’atteindre des objectifs précis. Le choix des activités varie en fonction de l’âge de l’enfant, de son développement et des conditions météorologiques.

Une crèche est appelée à contribuer au développement de l’enfant sous toutes ses formes : corporelle, intellectuelle et socioaffective. Mais ce développement s’acquiert quand l’enfant a du plaisir et ce plaisir a lieu à travers les jeux. C’est par le jeu que l’enfant entre en contact avec le monde car le jeu est un moyen d’enrichir ses perceptions, sa connaissance des objets qui l’entourent et les rapports qu’il a avec eux. A chaque niveau de l’enfant correspond un type de jeu qui va éveiller sa curiosité, son exploration ou son désir de manipulation.

Une attention au langage, dimension essentielle de la communication (et donc de la relation à « l’autre ») traverse l’ensemble de toutes nos activités. Le langage (parlé, mimé ou exprimé uniquement par le regard) informe l’enfant sur le monde et sur les humains (parents, amis et professionnels) qui l’entourent.

1. JEUX ADAPTES ET DISPONIBLES DANS LA SECTION DES PETITS

Au travers du chant et des berceuses, le personnel éducatif offre aux enfants des moments de tendresse, de calme et de présence. Il est également proposé aux tout-petits des tapis pour jouer.

En vue d’éveiller les différents sens de l’enfant, nous proposons de nombreux jeux et objets de stimulation entre autres :

* + - Hochets par exemple : hochets magiques, hochets abeilles ou fraises, …
		- Les anneaux de dentition
		- Doudous, marionnettes, poupées
		- Tissus de différentes compositions
		- Jeux de cache-cache
		- Téléphones et canards à tirer
		- Meubles et tapis d’éveil
		- Miroirs
		- Petites balles
		- Comptines et chansons douces
		- Maracas (faits maison) avec différents contenants et faisant différents bruits
		- Livres en plastique et tissus, livres d’éveil
		- Quilles et cubes en mousses
		- Jeux d’encastrement et d’empilement
		- Jeux pour remplir et vider : bassines, cartons, petits seaux
		- Objets à attraper, toucher ou à sucer
		- Animaux
		- Voitures
		- Etc.
1. ACTIVITES ET JEUX SPECIFIQUES PROPOSES AUX ENFANTS DES

AUTRES SECTIONS

* 1. **Les arts plastiques**

Il s’agit de toutes les activités manuelles telles que dessins, peintures, collages … proposées aux enfants par petits groupes avec un professionnel qui anime l’atelier.

Ces activités ont l’avantage de :

* sensibiliser l’enfant à l’art ;
* développer les sens, la personnalité, la créativité et le sens esthétique propre à chaque individu ;
* familiariser à la diversité des matières et des techniques artistiques ;
* développer l’autonomie en donnant aux enfants des outils d’expression et de communication ;
* améliorer la qualité et la précision des gestes ;
* donner le plaisir et la satisfaction à l’enfant de concevoir ou de fabriquer une œuvre personnelle.
	1. **La psychomotricité et la gymnastique**

Les enfants font des expériencesmotrices tout au long de la journée**.** Ils bougent, appréhendent l’espace et découvrent qui ils sont et ce dont ils sont capables.

La crèche *les Quatre Saisons* aménage l’espace de sorte qu’il permet aux enfants de faire diverses expériences motrices tout en garantissant sa sécurité. En effet, un environnement riche de jeux et objets divers (toboggans, ballons, éléments en mousse destinés à la psychomotricité, …) permet aux enfants de bouger leurs corps selon leurs possibilités et leurs envies, de s’exercer physiquement et de se défouler de manière libre et tout au long de la journée en fonction de leur âge et de leurs stades de développement.

Elle met également en place des séances de psychomotricité. Ces séances peuvent être organisées de différentes façons :

* Des parcours moteurs peuvent être mis en place en utilisant du matériel spécifique (mousses d’escalade, tunnels, cerceaux …) Les enfants expérimentent ensuite plus ou moins librement ce matériel en fonction des consignes données par les adultes qui les encadrent. Les enfants courent, sautent, rampent, soulèvent des jambes ou des bras en apprenant aussi des notions de rythme ou de règles ou de consignes.

L’objectif général de ces séances est de travailler l’équilibre, la justesse, la rapidité des réflexes et la coordination. Il s’agit aussi pour les enfants de comprendre et d’assimiler des consignes et de les reproduire. La séance développe également l’expression personnelle de l’enfant en permettant l’improvisation, le défoulement, le rythme et la détente.

* Des séances de psychomotricité relationnelle sont souvent proposées : les adultes laissent les enfants se décharger en faisant ce qu’ils veulent du matériel mis à leur disposition, dans un cadre sécuritaire. Les enfants peuvent pousser des tours de mousses, rouler sur les tapis, sauter, …. La fin de la séance se termine par un retour au calme progressif, en continuant à proposer aux enfants des activités les amenant aux jeux symboliques puis à une séance lecture, doudou, relaxation…
	1. **Le chant, éveil musical, danses et rondes**

Les chansons constituent un outil indispensable pour nourrir l’imaginaire de l’enfant et l’éveil à l’expression. Les chansons doivent être jouées avec des gestes. Suite à une variété de rythmes et de mélodies, les enfants émettent des sons, ce qui contribue à l’apprentissage de l’écoute, de la concentration et donc du langage.

Les enfants sont invités également à danser et bouger leur corps sur le rythme de la musique.

Des instruments de musiques sont également mis à disposition des enfants et des puéricultrices jouent pour les enfants, les invitant à participer et/ ou à danser.

Nous faisons de temps en temps appel aux séances théâtrales animées par des intervenants extérieurs.

Ces ateliers sont proposés en général aux grands et aux moyens. Les petits groupes sont privilégiés afin de les faire profiter de toutes les expériences.

* 1. **La lecture et les contes**

La crèche *les Quatre Saisons* met à la disposition des enfants des livres, en cartons pour les plus grands, en tissus, en plastiques, …. Il s’agit d’un éveil à la lecture en tant qu’objet de manipulation, de relation avec le corps et de communication. La lecture favorise l’imaginaire de l’enfant et peut être une douce préparation au repos de l’enfant ou une initiation à une activité de jour.

Des histoires sont régulièrement lues aux enfants.

La fabrication de marionnettes peut aussi être liée à cette activité et les exercices d’improvisations clownesques et théâtrales sont spontanément pratiqués.

* 1. **La manipulation**

Les activités de manipulation présentent un intérêt indispensable pour les enfants puisqu’elles permettent l’exercice du sens du toucher et de la précision des gestes. Elles sont également de nombreuses occasions d’exercer l’imagination pour les enfants (par exemple quand l’enfant crée des personnages avec la plasticine ou mime la benne du tracteur qui déverse du sable…).

Nous proposons des différents types de manipulations : pâte à sel, pâte à modeler, argile, pâte de gâteau, eau, beurre, pâtes alimentaires, etc.

* 1. **Les jeux libres**

Les activités dirigées par les adultes constituent des expériences particulièrement riches mais nous prévoyons des moments multiples pour que les enfants puissent jouer, explorer, découvrir et édifier seuls. Les enfants développent l’imaginaire en créant, en imitant ou en inventant.

L’équipe éducative s’attache à garantir les bonnes conditions et un environnement propice aux jeux des enfants en aménageant l’espace des sections en fonction des besoins des enfants et des activités proposées par les puéricultrices.

* 1. **L’éducation alimentaire**

La crèche *les Quatre Saisons* met également un travail pédagogique axé sur l’éducation alimentaire par la reconnaissance des goûts et saveurs ou leur découverte (salé, sucré, acide, amer). Pour ce faire, l’équipe invite chaque enfant à goûter ce qui est proposé au menu et à participer à des activités culinaires.

Durant ces activités, l’enfant est amené à goûter différents ingrédients qui composent la recette et aide à mélanger ces ingrédients.

* 1. **L’alimentation**

Le principe est le respect du rythme propre de chaque enfant, et de lui donner à manger quand il en manifeste le besoin.

Le moment du repas est un moment de plaisir pour l’enfant, l’adulte est appelé à être en relation affective avec l’enfant qu’il nourrit.

Dès qu’un enfant manifeste l’intérêt pour le contenu de son assiette, qu’il touche les aliments, qu’il se tient bien assis et qu’il a une bonne coordination main-bouche, nous le mettons à table en l’invitant à manger seul.

L’adulte de référence veille à ce que chaque enfant termine sa part et le cas échéant l’aide à y parvenir.

L’eau est proposée tout au long de la journée.

Les menus des repas de la crèche sont affichés chaque semaine à la valve du hall d’entrée.

* 1. **Les sorties**

En fonction du nombre d’enfants, de l’effectif du personnel éducatif et de la météorologie la crèche *les Quatre Saisons* organise des sorties avec les enfants en dehors de la structure comme acheter du pain à la boulangerie ou acheter des œufs pour faire les gaufres du goûter, aller à la bibliothèque, aller au parc… Ces activités orientées à l’environnement extérieur présentent un intérêt pédagogique crucial dans le cadre de l’observation, de l’exploration, de la découverte et de l’imagination.

Une sortie annuelle des enfants, parents et professionnelles, dans un parc d’attraction ou animalier est également organisée.

CHAPITRE 2

 INSTALLATION

##### A. Contacts avec les différents organismes

--------------------------------------------------------------------------------------------

1. Réguliers avec l’ONE

La crèche les *Quatre Saisons* multiplie les contacts avec l’ONE qui a l’obligation de contrôler l’accueil de qualité.

Tout le personnel subit un test médical et des analyses pour vérifier les capacités physiques et psychiques ainsi que l’immunité contre la tuberculose et la rubéole.

* ONE : administration centrale

Chaussée de Charleroi, 95

1060 Bruxelles

02/542 12 11

* Comité sub-régional de Bruxelles

Coordinatrice accueil : Mme ODIMBA Sidonie

Rue Saint-Bernard, 28-32,

1060 Bruxelles

02/511 47 51

* Médecin de la Crèche

1. Avec la Coordination Petite Enfance de Saint-Josse-ten-Noode

La crèche *les Quatre Saisons* est l’un des partenaires de la Coordination Petite Enfance de la commune de Saint-Josse-ten-Noode. Cette participation a pour bénéfice de nous inscrire dans un réseau de partenaires « Petite Enfance ».

1. Avec le FRAJE

C’est un centre de formation permanente et de recherche dans les milieux d’accueil du jeune enfant qui a pour mission la formation continuée des adultes travaillant dans les milieux d’accueil des jeunes enfants.

Rue du Meiboom, 14

1000 Bruxelles

02/800 86 11

1. Avec Re-Sources Enfance

Association de formation continuée des intervenants de première ligne dans l’éducation des enfants.

Rue du Trône, 214

1050 Bruxelles

02/675 53 67

1. Avec l’Ecole des Parents et des Educateurs

Une école existant depuis les années 50 qui agit dans les domaines de la petite enfance, l’enfance, l’adolescence, la vie scolaire et extra-scolaire, le soutien à la parentalité et à la vie familiale.

 Rue de Stalle, 96

1180 Bruxelles

02/733 95 50

1. Avec la Ligue des familles

Mouvement familial en Communauté française qui porte la voix des familles, qui défend, qui anime, qui forme, qui proteste et qui interpelle quand il faut. Nous sommes déjà abonnés au journal *le Ligueur.*

Rue du Trône, 127

1050 Bruxelles - 02/507 72 60

1. Avec le Fonds Houtman

Le Fonds Houtman aide les professionnels de l’enfance surtout en leur fournissant gratuitement des documents qui parlent du développement de l’enfant, des difficultés des enfants, des situations de fragilités des enfants, …

Avenue de la Toison d’Or, 60C

1060 Bruxelles - 02/543 11 71

1. Avec la Croix Rouge de Belgique

Une organisation qui a pour objet de prévenir et d’atténuer les souffrances en conformité avec les 7 principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge. Dans le cadre de leurs activités, les professionnels de la petite enfance sont amenés à faire face à des situations très inattendues (maîtrise des premiers soins, réanimation pédiatrique, …) et des formateurs de la Croix Rouge viennent former notre équipe quant aux attitudes à prendre dans ces cas-là.

Rue de Stalle, 96

1180 Bruxelles

02/371 33 27

1. Avec l’Espace Formation PME

Un centre de formation des classes moyennes dont les sections de Directeur(trice) des maisons d’enfants et Accueillant(e) autonome collaborent avec les milieux d’accueil en ce qui concerne des apprentis en convention de stage.

Rue de Stalle 292B

1180 Ixelles

02/334 98 11

1. Centres d’entraînement aux méthodes d’éducation active (CEMEA)

Les CEMEA proposent des formations fondées sur l’appropriation active de connaissances et l’expérimentation personnelle. Nous collaborons dans un processus de formation qui vise l’approfondissement de la professionnalisation en renforçant les compétences dans le domaine de l’enfance, la confiance en soi et le sentiment de responsabilité.

 Avenue de la Porte de Hal, 39 Bte3

 1060 Bruxelles

 02/543 05 90

1. Avec la Coordination bruxelloise pour l’emploi et la formation des femmes (COBEFF)

L’a.s.b.l. COBEFF a la mission de coordonner et d’organiser dans différents secteurs des programmes d’insertion socioprofessionnelle pour femmes peu scolarisées. Nous collaborons en partenariat en ce qui concerne le soutien à l’encadrement des stagiaires en auxiliaire de l’enfance en collectivité ainsi que l’accueil des enfants des stagiaires.

 Rue Philomène, 39

 1030 Bruxelles – tél. : 02 250 35 60

1. Avec le Lycée Guy Cudell

Nous accueillons en stage les élèves qui sont inscrites dans la section puériculture du Lycée Guy Cudell.

 Rue de Liedekerke 66

 1210 Bruxelles

 02/220 28 11

1. Avec Le Piment

L’[ASBL](http://fr.wikipedia.org/wiki/ASBL) *Le Piment* est née en 1977, à l’initiative d’un groupe de chômeurs désireux de créer leur emploi dans un projet social communautaire. *Le Piment* se définit comme un centre d’éducation permanente et de formation. Nous collaborons en partenariat en ce qui concerne le soutien à l’encadrement des stagiaires en auxiliaire de l’enfance en collectivité ainsi que l’accueil des enfants des stagiaires.

 Rue de la Colonne, 56

1. 0 Molembeek
2. Mission Locale de Saint-Josse asbl

 La Mission Locale de Saint-Josse propose d’aider activement les demandeurs d’emplois dans leurs parcours de (ré)insertion socioprofessionnelle, en leur proposants différents services adaptés (aide à l’écriture de CV, recherche de formation, …).

Dans le cadre de leur activité « détermination ciblée métier », nous accueillons des stagiaires, venant de la Mission Locale de Saint-Josse, qui seraient susceptibles de commencer la formation d’auxiliaire de l’Enfance. Ce stage doit leur permettre d’appréhender les réalités de ce métier.

 Mission Locale de Saint-Josse asbl
 Rue de l’Union 31
 1210 Bruxelles
 02/ 210 89 30

1. Maison de Quartier Helmet (Schaerbeek)

Née dans les années 80, La Maison de Quartier d’Helmet propose actuellement des activités dans les secteurs de l’ISP, de l’éducation permanente et l’accueil extra-scolaire.

Dans le cadre de leurs actions ISP, nous accueillons ponctuellement des stagiaires en détermination pour la formation d’Auxiliaire de l’Enfance.

Square Riga, 39,
 1030 Bruxelles
 02/215 04 36

1. Avec des formateurs spécialisés dans le domaine de l’enfance.

Nous citons par exemple : psychologues, philosophes, psychopédagogues, psychomotriciens, les pompiers, etc. Ces partenaires viennent dans le milieu d’accueil pour superviser les réflexions en rapport au projet éducatif.

**B. Plans et description des lieux**

--------------------------------------------------------------------------------------------

1. Plan : en annexe
2. Description du milieu d’accueil

La crèche *les Quatre Saisons* se dresse sur un étage + rez-de-chaussée et est autorisée à accueillir 36 enfants répartis en trois sections.

* + - * + Section des Petits : 10 enfants de 0 à +/- 12 mois ou en fonction de l’acquisition de la marche des enfants ;
				+ Section des Moyens : 12 enfants de +/- 1 an à +/- 2 ans ou en fonction de l’acquisition de la marche des enfants ;
				+ Section des Grands : 14 enfants de +/- 2 ans à 3 ans ou en fonction du développement psychomoteur des enfants.

Total espace utile : environ 500 m²

* **La pièce après le hall d’entrée** abrite les poussettes et autres maxi-cosys.

A la gauche de la porte d’entrée se trouve une petite pièce réservée à la poubelle. (17 m²).

Un tableau d’affichage se trouve également dans le hall d’entrée.

* **Le rez-de-chaussée : LA SECTION DES GRANDS**

(+/- 20 mois à 36 mois ; en fonction des acquisitions psychomotrices).
Espace utile : environ 230 m²

Il se compose de :

* + D’un espace vestiaire où les casiers nominatifs des enfants de la section des grands sont installés ainsi que des portemanteaux
	+ Une pièce réservée au bureau du travailleur médico-social
	+ Un WC
	+ Une pièce large qui abrite la cuisine
	+ Un coin de change tourné vers la section et qui facilite la surveillance d’autres enfants par l’adulte
	+ Un local du personnel
	+ Un espace réservé à l’atelier des activités et repas
	+ Un espace symbolique large
	+ Un espace où s’exerceront des séances de psychomotricité
	+ Un espace de repos et jeux calmes
	+ Un espace externe (préau) destiné à accueillir les enfants pour leurs activités
	+ Quatre grands miroirs incassables sont placés
* **Le premier étage : SECTIONS DES MOYENS et PETITS**

(constituées en fonction des acquisitions de la marche et de l’équilibre)
Espace utile : 184m2

Il comporte :

* Une terrasse
* Le bureau administratif
* Un WC
* Un espace où se trouvent des casiers individuels des enfants des sections Petits et Moyens
* Une pièce de repos des enfants de la section des Moyens facilement surveillée
* Un espace large de jeux (section des Moyens) combinant des espaces symboliques, de construction, de jeux de table, de jeux de ménage et de mini ateliers
* Deux coins de change aménagés avec l’eau courante et des tables à langer tournées vers la section
* Un coin biberonnerie
* Une pièce de repos facilement surveillable pour les enfants de la section des Petits
* Un espace large concentrant les différents langages qu’il est possible d’offrir aux bébés comportant un espace tapis, un coin d’activités d’éveil ; coin psychomotricité, …
* Un coin repas chez les bébés comprenant une chaise spécifique pour donner les biberons, et deux chaises hautes.
* Trois grands miroirs incassables : deux dans la section des Moyens et l’autre dans la section des Petits.
* **Le sous-sol :** abrite la buanderie, la réserve du matériel d’hygiène et d’outils divers, la pièce de chaufferie et les compteurs de gaz, électricité et eau.
Espace utile : 40,5m²

**C. Conditions de sécurité**

--------------------------------------------------------------------------------------------

1. A l’intérieur
	* Un téléphone central et mobile au bureau du responsable ;
	* Un téléphone mobile dans chaque section, dans la cuisine et dans le bureau du travailleur médico-social ;
	* Une pharmacie dans chaque section, placée dans le coin de change : les médicaments sont placés hors de la portée des enfants.
	Cette pharmacie comprend : des antipyrétiques, du sérum physiologique, des crèmes pour le change et de l’éosine, du désinfectant, de l’arnica,
	des compresses, des protèges thermomètre, de l’alcool, de la vaseline, des thermomètres, etc.
	* A chaque étage, se trouve une boîte de secours, en plus de la pharmacie de base, comprenant : une couverture chauffante de secours et un masque pour faire du bouche-à-bouche à un adulte, sérum physiologique, antiseptiques, diverses sortes de compresses stériles, tampons alcoolisés, triangle, bandages, épingles de sûreté, sparadraps et pansements de différentes tailles, ciseaux, pince à épiler, garrot, ouate, etc.
	* Les prises électriques sont placées en hauteur, hors de la portée des enfants : elles sont équipées de cache-prise et des différentiels sont installés ;
	* Des barrières à barreaux verticaux sont installées en haut et bas des escaliers ainsi qu’à l’entrée des pièces pouvant présenter des sources de danger (exemple : la cuisine).
	* Tous les chauffages sont isolés d’un pare-feu pour éviter toute brûlure ;
	* Pour des raisons de sécurité et de protection allergique, les animaux et les plantes sont interdits ;
	* Chaque espace de vie et de repos est équipé d’un thermomètre afin de vérifier la température adéquate de chaque pièce ;
	* Tous les coins de repos sont équipés d’un baby-phone ;
	* Nous portons une très grande attention à l’enfant pendant les moments de change : nous gardons une main sur l’enfant ;
	* Un enfant qui est mis dans un relax est toujours attaché par une ceinture de sécurité pour éviter qu’il glisse ;
	* Nous attachons toujours des enfants assis dans des chaises hautes avec les ceintures de sécurité et nous contrôlons toujours ses jambes ;
	* L’alcool et le tabac sont interdits pour question d’allergie et de santé de tous ;
	* Les objets dangereux (ciseaux, couteaux, etc.) sont placés hors de la portée des enfants ;
	* Des extincteurs sont dispersés dans la crèche: deux dans la cave, un dans le vestiaire de la section des grands, un dans la cuisine, un dans la section des grands, un dans la section des bébés, un dans le vestiaire des sections moyens et bébés ;
	* Nous avons également deux dévidoirs : un dans le vestiaire de la section des grands et l’autre dans le vestiaire des sections des petits et moyens.
	* Une couverture anti-feu est placée dans la cuisine ;
	* Des détecteurs de fumée sont placés dans chaque pièce ;
	* Des portes coupe-feu sont mises aux entrées de la cuisine, du rez-de-chaussée, du 1er étage, de de la chaufferie et de la cave ;
	* Bouton poussoir pour permettre l’évacuation de la fumée ;
	* Un plan d’évacuation a été réalisé et est affiché à chaque étage ;
	* Des pictogrammes indiquant la sortie, les pharmacies, les extincteurs, les dévidoirs et l’alarme incendie du bâtiment sont installés ;
	* Le matériel de puériculture et les jouets répondent aux normes de l’ONE et celles de la CEE.
2. A l’extérieur
	* Tous les jeux extérieurs sont mis sous surveillance ;
	* Portes de secours ;
	* Sorties de secours ;
	* Aucun enfant ne peut sortir de la propriété.
	* Un vidéo-parlophone est installé à l’entrée principale.

**D. Conditions d’hygiène**

-------------------------------------------------------------------------------------------------------

La place de l’hygiène dans les préventions des maladies transmissibles n’est plus à démontrer et la rigueur quotidienne des mesures d’hygiène doit être pratiquée. Il est à noter que les règles d’hygiène sont non seulement une prophylaxie des maladies infectieuses mais aussi des règles de convivialité qui peuvent être présentées comme telles aux enfants et participer à l’acquisition nécessaire de la propreté et de l’autonomie.

Nous énonçons ici des mesures générales d’hygiène à appliquer en permanence sachant que d’autres mesures de crise peuvent être mises en place lorsqu’on veut éviter ou enrayer une épidémie.

1. Hygiène alimentaire

La crècheapplique le principe de la marche avant c’est-à-dire le principe fondamental qui vise à éviter à tout moment du circuit le croisement entre l’aliment sale et l’aliment propre. Ainsi nous appliquons le système HACCP. (Hazard Analysis Critical Control Point).

Le personnel de la crèche doit se laver les mains au savon autant de fois que c’est nécessaire dans la journée et les essuyer avec une serviette à usage unique. Il doit aussi couper régulièrement ses ongles.

Il est également prié d’enlever les bagues, les montres et les bracelets et d’attacher des cheveux longs. La personne travaillant dans la cuisine doit de plus porter un tablier et un chapeau à usage unique.

La préparation ainsi que la cuisson du menu sont effectuées de manière à ce qu’elles se rapprochent le plus possible du moment de la consommation.

Aucun reste alimentaire n’est conservé.

Les vaisselles sale et propre doivent être éloignées l’une de l’autre.

La cuisine dispose d’une zone propre et une zone sale, à respecter lors de la préparation des repas.

Les poubelles sont toujours éloignées de la zone de cuisson et de préparation.

Concernant la préparation des biberons : des règles d’hygiène de préparation, de conservation et de stérilisation des biberons sont affichées dans la biberonnerie.

Le personnel est tenu de se conformer à ces règles.

1. Hygiène des locaux

La propreté est le meilleur garant d’une source de santé à condition qu’elle soit de tous les instants.

Le nettoyage, propreté visible vise à faire disparaître les tâches qui souillent les surfaces, les locaux et les appareils.

La désinfection, propreté invisible, vise à détruire les microbes.

Le rinçage consiste à éliminer les résidus de détergent et de désinfectant qui peuvent s’introduire dans les aliments.

Tous les locaux sont nettoyés tous les jours.

Les sols sont lavés à l’eau de javel en dehors des enfants.

Les tables et les plans de travail sont nettoyés après chaque usage.

Les éviers, les lavabos et la baignoire sont lavés tous les jours et dès qu’ils sont souillés.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

Au moins une fois par jour, les fenêtres de la crèche sont ouvertes pour renouveler l’air.

1. Hygiène de la cuisine et du matériel de cuisine

Tout le matériel de cuisine est régulièrement entretenu et nous choisissons du matériel en acier inoxydable.

Le matériel de cuisine doit être en bon état et bien entretenu et si nécessaire désinfecté.

Le bois est proscrit en cuisine.

Les surfaces de travail et les ustensiles sont lavés après chaque utilisation.

Les éviers sont lavés plusieurs fois tous les jours.

Une fois par semaine les frigos sont nettoyés et les températures sont quotidiennement prises.

La crèche dispose de frigos différents pour les vaccins, le personnel et la nourriture des enfants.

Une fois par mois, la hotte est nettoyée et la ventilation de la hotte est régulièrement entretenue pour éviter la condensation et évacuer les odeurs.

Une fois par an les murs, les plafonds et l’arrière des meubles sont nettoyés.

Un plan de nettoyage de la cuisine et de la biberonnerie a été conçu et il est demandé au personnel de le respecter.

Les poubelles de cuisine sont munies de couvercles et d’un système d’ouverture à pédale. Elles sont régulièrement vidées, nettoyées et désinfectées.

Les affaires personnelles sont hors de la cuisine, rangées dans un vestiaire isolé.

1. Hygiène des linges et vêtements

Les vêtements de travail tels que tabliers, pantalons, sont changés tous les jours.

Le personnel a également à sa disposition des tabliers soit lavables, soit à usage unique.

Les chaussures du personnel de la crèche ne servent qu’à la crèche et ne peuvent être utilisées à l’extérieur de la crèche.

Les parents et les personnes étrangères doivent enfiler des surchaussures en plastique à usage unique avant d’entrer en section.

Les linges tels que gants de toilette, essuies, draps de lits sont lavés à 60° C.

Les gigoteuses et les draps de lits sont lavées minimum une fois par semaine.

Les couvertures et coussins sont régulièrement lavés.

Le linge sale (bavettes, essuies) est mis dans des bacs à linge sale.

Le linge propre est mis dans des mannes réservées à cet usage.

Les bavoirs et gants de toilette sont individuels et à usage unique.

1. Hygiène corporelle

Les mains contribuent de façon importante à la transmission des infections. Elles doivent être toujours propres (autant le personnel que les enfants).

Nous utilisons du savon liquide, de la solution hydro-alcoolique si nécessaire et des serviettes à usage unique.

Le principe est que les mains soient avec des ongles courts et sans verni, qu’elles soient régulièrement lavées avant de commencer à travailler, après chaque activité manuelle, après le passage à la toilette, avant et après les repas, après avoir éternué ou toussé, après s’être mouché.

Les plaies et les blessures doivent être couvertes de pansements imperméables.

Après chaque repas, le visage et les mains de chaque enfant sont lavés avec un gant individuel, mouillé avec de l’eau claire.

Le coin soin est équipé d’un évier et de l’eau courante pour faciliter l’hygiène de tout le monde.

Les enfants sont changés aussi souvent que nécessaire.

Les petites toilettes et les petits pots doivent être bien nettoyés après chaque usage. En cas de selle, désinfecter par de l’ammonium quaternaire.

En usage courant, un détartrant à base d’acide acétique est suffisant pour l’entretien de la cuvette du WC.

Les tables et les coussins à langer doivent être désinfectés quotidiennement et à chaque cas de souillure par des liquides biologiques à l’aide d’un dérivé d’ammonium quaternaire. Ils ne doivent pas être désinfectés systématiquement entre chaque change.

Un essuie personnel à l’enfant ou un papier protecteur est posé sur le coussin à chaque change.

Le personnel attache toujours les cheveux longs.

1. Hygiène du matériel

Les lits à barreaux pour les petits et moyens, les couchettes (hamacs) pour les grands et les literies sont individuels à chaque enfant.

Les petits pots sont nettoyés à chaque usage et désinfectés.

Les thermomètres sont désinfectés à l’alcool et sont mis dans un protège thermomètre à usage unique lors de la prise de température de l’enfant, ensuite, le thermomètre est à nouveau désinfecté à l’alcool avant d’être rangé.

1. Entretien des jouets

Les jouets sont en matière facilement lavables. Ils sont régulièrement lavés et désinfectés au moins une fois par semaine.

Les peluches, les tapis de sol, les jouets souples en tissus sont régulièrement lavés à 60°C.

CHAPITRE 3 :

ORGANISATION DU TRAVAIL

A. Lettre aux parents

--------------------------------------------------------------------------------------------

*Cher(s) Parent(s),*

*Vous allez nous confier votre enfant, une équipe éducative bien encadrée et formée dans le secteur de la petite enfance s’occupe de lui.*

*Nous lui offrirons un lieu de vie où il pourra grandir au mieux en fonction de ses potentialités.*

*L’entrée d’un enfant dans un milieu d’accueil est un événement important pour lui, le plus souvent il s’agit de la première séparation entre lui et vous.*

*L’intégration de l’enfant dans un nouveau cadre de vie représente toute une démarche de familiarisation pour tous les protagonistes (parents, enfant et équipe éducative).*

*Pendant la période de familiarisation, où l’enfant s’adapte au nouveau milieu, vous êtes priés de transmettre les informations nécessaires à l’équipe éducative.*

*L’enfant est ensuite confié à un adulte de référence qui s’occupera de lui. Cette personne sera responsable de l’enfant. Elle lui offrira une écoute et une relation tout à fait individualisée. Elle lui donnera des soins nécessaires à son développement. C’est en fait pour lui un parfait porte-parole au sein de la crèche.*

*La familiarisation se déroule selon des étapes précises qui sont adaptées en fonction des réactions de l’enfant. Elle se déroule de façon habituelle sur deux semaines :*

*Lors de la première semaine, les familles viennent 3 jours (de préférence, lundi-mercredi-vendredi), plus ou moins une heure, entre 9h30 et 11h30 ou entre 14h00-16h00 (section des bébés et moyens) ou 14h30-16h (section des grands).*

***Les jours et heures sont modulables et ajustables au cas par cas*** *en fonction des*

*possibilités des parents.*

*Lors de cette première semaine, nous essayons que, le(s) parent(s) aient la possibilité de réaliser, en présence de la personne référente de l’enfant, des soins de base (repas, change, mise au lit, etc.) et de rencontrer toutes les puéricultrices travaillant dans la section qui accueille l’enfant.*

*Lors de la deuxième semaine, le schéma suivant est proposé :*

* *Le lundi matin, un ou les parent(s) et l’enfant viennent 1h/1h30 en section*
* *Le mardi et mercredi matin, l’enfant reste seul :*
	+ *de 9h30 à 11h00 dans la section des bébés*
	+ *de 9h30 à 11h30 dans les sections moyens et grands (jusqu’après le repas)*
* *Le jeudi, l’enfant reste seul en section de 9h30 à 14h00*
* *Le vendredi, l’enfant effectue une journée normale d’accueil.*

*Pendant la familiarisation, la référente sera un maximum présente auprès du parent et de l’enfant.*

***Très important :***

***Selon le déroulement de la familiarisation, si le(s) parent(s) et l’enfant se sentent bien au sein de la crèche, cette période de transition peut se clôturer dès la deuxième semaine. Cependant après discussion entre la puéricultrice de référence, le travailleur médico-social et le(s) parent(s), la décision de continuer la familiarisation peut être prise pour le bien-être de l’enfant.***

***La troisième semaine (moitié ou complète) se déroule selon le principe du cas par cas dans tous les cas, l’horaire de la familiarisation est discuté avec le(s) parent(s).***

*Pendant l’accueil du matin, nous vous prions de nous dire comment la nuit s’est déroulée afin de pouvoir adapter nos actions par rapport au vécu de l’enfant. Le soir quand vous venez chercher l’enfant, ne manquez pas de demander à l’adulte de référence comment la journée a été pour lui.*

*Si toutefois vous désirez avoir des nouvelles de votre enfant pendant la journée ou nous transmettre une information complémentaire, vous pouvez toujours nous téléphoner.*

*A la crèche les Quatre Saisons nous privilégions un dialogue permanent et l’écoute active au sujet de votre enfant.*

*Pour d’autres obligations réciproques, nous vous donnons une copie de notre Règlement d’Ordre Intérieur auquel vous devez marquer votre accord avant de signer le contrat d’accueil ainsi que les grandes lignes de notre projet d’accueil.*

*Bien à vous.*

*L’équipe éducative*

 B. Synthèse d’une journée-type d’accueil *aux Quatre Saisons*

------------------------------------------------------------------------------------------------------

* 7h30 : ouverture de la crèche
* 7h30 – 9h30 : accueil des enfants et parents

 jeux libres

 collation du matin

* 9h30 – 10h00 : assemblée du matin (chants, chansons de salutation)

 partage des groupes selon l’organisation des activités

* 10h00 : début des repas (section des Petits)
* 10h00 – 10h45 : activités dirigées et/ou jeux libres
* 10h45 - 11h00 : préparation des enfants (sections des Grands et Moyens) au

 repas (laver les mains, mettre des bavoirs, …)

* 11h00 -11h30 : repas (Moyens & Grands)
* 11h30 -12h00 : préparation au repos (changes, toilettes, soins)
* 12h00-15h00 : repos

nettoyage

rangement

préparation des panades

jeux libres pour des enfants déjà réveillés

change

 - 14h00 : début des goûters dans la section des Petits pour les enfants réveillés

* 15h00 -15h30 : goûter (sections des Moyens et Grands)
* 15h30 – 16h00 : jeux libres en attendant les parents
* 16h00-18h00 : jeux libres en attendant les parents

accueil des parents

* 18h00 : rangement et fermeture

Ceci représente une organisation type, il va de soi que nous tiendrons compte du rythme de l’enfant lors de son entrée en crèche et adapterons donc notre organisation en conséquence.

C. Présentation de la composition de l’équipe da la crèche *les Quatre Saisons*

*----------------------------------------------------------------------------------------------*

L’accueil des enfants est organisé en trois sections. (voir supra)

L’accueil dans chaque section est confié à trois personnes, équivalentes à temps plein, diplômées puéricultrices ou auxiliaires de l’enfance dans une structure collective.

Le travail médico-social est assuré par une infirmière en santé communautaire tandis qu’un coordinateur s’occupe de l’organisation administrative et pédagogique de la crèche.

Nous avons aussi des services d’intendance, d’hygiène et manutention (une cuisinière, deux femmes d’ouvrage et un technicien-agent de liaison).

La direction est assurée par la directrice du COFTeN qui est en même temps représentante du Pouvoir Organisateur.

## D. Réclamations des parents

--------------------------------------------------------------------------------------------

Il peut y avoir des conflits avec les parents pendant le séjour des enfants. La crèche *les Quatre Saisons* privilégie d’abord le dialogue et le règlement à l’amiable.

Mais si l’amiable ne réussit pas, les parents peuvent s’adresser à l’administration de l’ONE.

De toutes les façons le(s) parent(s) ou la crèche peut (peuvent) introduire une requête au juge de paix.

E. Assurances

--------------------------------------------------------------------------------------------

La crèche les *Quatre Saisons* est assurée pour trois assurances obligatoires

1. Responsabilité civile (RC)

Couvre la responsabilité civile du fait de l’exploitation de l’entreprise. La RC couvre la crèche contre d’éventuels accidents des enfants à la maison d’enfants et à l’extérieur pendant la période de séjour des enfants. Elle couvre également les maladies survenues par exemple aux intoxications alimentaires.

1. Assurance incendie

C’est une assurance qui couvre les dégâts liés au feu, à la foudre, aux explosions et implosions, aux dommages électriques, aux chutes d’avions, aux tempêtes et à la grêle. Elle couvre aussi les frais de pompiers et d’extinction, de sauvetage et de conservation, de conservation, les frais d’experts, le chômage immobilier et le recours des tiers.

1. Assurance accidents de travail (Assurance-Loi)

Obligatoire pour chaque membre du personnel engagé contre les accidents pendant le travail et sur le chemin pour se rendre ou rentrer du travail.

Cette couverture comprend :

* invalidité temporaire
* invalidité permanente
* frais médicaux
* rente en cas de décès

 Pour les *Quatre Saisons*

Madame ANGIUS Giovanna

 Directrice